

FILOLOGICHE, ser. VIII, t. I, fasc. 4, 1947.

P. 91-193. F. Castagnoli. Le Champ de Mars dans l'antiquité.

L'auteur passe en revue les diverses questions qui regardent l'histoire et la topographie du Champ de Mars. Examinant la valeur topographique de l'expression *Campus Martius* principalement par rapport à celle de l'expression *Circus Flaminius* (édifices dits *in campo* ou *in circo Flamínio*), il est amené, entre autres, 144) à s'occuper (p. 133-135) du cippe *C. I. L.*, VI, n° 874, cf. 31189 et estime qu'il doit être mis en relation avec la construction de l'aqueduc de l'*Aqua Virgo* et qu'il faut écrire ici *campus* avec un *c* minuscule, dans le sens de plaine sans constructions.

P. 147. Les *ludi votivi* des inscriptions du *C. I. L.*, VI, nos 385, cf. 30751, et 386 seraient à rapporter au Champ de Mars au sens restreint (entre la *via recta* et le Mausolée d'Auguste, la *via Flaminia* et San Apollinare).

P. 163. Voir l'*Ann. épigr.*, 1949, n° 164.

Id., t. II, fasc. 6, 1949.

P. 281-345. A. Degrassi. *Quattuorviri* dans des colonies romaines et dans les municipes régis par des *duoviri*.

L'auteur critique avec soin les témoignages, qui sont surtout épigraphiques, concernant les magistrats des colonies romaines et des municipes régis par des *duo-*

*vir* et conclut ainsi : il est possible que les édiles s'appellent *quattuorviri aedilicia potestate* ou même simplement *quattuorviri*, et que sous le nom de *quattuorviri* soit désigné le collège entier des magistrats urbains, *duoviri* et *aediles* ; mais toutes les colonies qui n'ont pas succédé à des municipes ont à leur tête des *duoviri* et seules celles qui ont succédé à des municipes peuvent laisser à leurs magistrats suprêmes le titre de *quattuorviri*.

145) L'auteur propose des interprétations et restitutions nouvelles de certains textes, notamment :

P. 297-298, n. 7. Dans l'inscription n° 47 de l'*Ann. épigr.*, 1947, *man. pot.* ne doit pas être lu *man(umittendi) pot(estate)*, mais *man(data) pot(estate)*. Les inscriptions où cette formule se retrouve sont au nombre de quatre (références).

P. 300, n. 2. Au *C. I. L.*, V, n° 7037, restituer *I[III] a. p.* au lieu de *I[I] a. p.*

P. 314, n. 3. Dans *C. I. L.*, XII, n° 176, cf. p. 806, suppléer ainsi : *L. (?) Rutilio || [Aquila ?]e IIII uir(o) II || [Rutilia] Secunda || patri* ; le personnage a été *IIII vir iterum*.

P. 319, n. 8. F. Bulić, dans le *Bullett. di archeol. e storia dalmata*, XXXVII, 1914, p. 80, complète ainsi une inscription de Salone : [...*co*]s. *aug. IIIIu[iro i. d.] || [tribuno] militum leg. V[...] || [donis don]ato bi[s ab Imp.] ||*